

# Quoi d'neuf ?

Le journal d'information de la commune de TRETEAU

## Edito du Maire

Une ambiance estivale commence à se faire ressentir, le soleil nous a gâté quelques jours, le virus nous offre une trêve appréciable, les restrictions se dissipent, toutefois nous devons rester prudents afin de limiter les risques d'une nouvelle vague.

Un **marché estival** se renouvelle avec **l'amicale des retraités** tous les **vendredis soirs** jusqu'à fin août et un concours de pétanque organisé par **l'étoile de Besbre** avec la participation de **la pétanque Treteautoise** se déroulera le **14 JUILLET** au stade.

Je vous souhaite un très bel été, profitez pleinement tout en restant prudent, prenez soin de vous et de vos proches.

Très bonnes vacances à tous.

## L'actu

Obligations relatives à l'entretien des trottoirs (espace public) devant chez soi.

L'entretien des trottoirs (espace public) devant chez soi fait partie des **obligations à respecter** en tant qu'occupant d'un bien, qu'on soit locataire ou propriétaire de son logement. Ainsi, chaque habitant d'une maison individuelle doit lui-même se charger d'entretenir le trottoir qui se trouve devant son bien, au même titre que dans un lotissement qui se compose de différentes habitations. Plusieurs types d'obligations portant sur l'entretien des trottoirs (espace public) devant chez soi, à savoir :

- le désherbage ;
- le balayage des feuilles et autres détritiques ;
- le nettoyage de la neige et du verglas ;
- La prévention des accidents avec mise en place de sel, de sable, de cendres ou de sciure de bois.

Le trottoir ne vous appartient pas pour autant. Vous devez assurer que ce passage public puisse être utilisé sans encombre. Il est donc interdit d'y stocker des meubles, de s'y installer ou de se garer en travers.

Responsabilité et risques encourus en cas d'incident

En cas de manquement à l'obligation d'entretien des trottoirs (espace public) devant chez soi, le risque d'accident est important. En présence de feuilles humides sur un trottoir, de neige ou de verglas, les risques de chutes sont élevés pour les passants qui l'empruntent. Si une personne passe sur le trottoir devant chez-vous, tombe et se blesse, celle-ci **peut engager des poursuites à votre encontre** si vous n'avez pas respecté vos obligations d'entretien.

## Qui, quoi, où, comment : A la mairie !

### Les commissions communales:

**Finances Communales** : Vice-Président : **M. CHASSAGNE Jean François,**

Membres : M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie, Mme DEGIRAL Laurence, M. MAIRE Pierre, Mme LEBRE Amélia.

**Personnel Communal, Hygiène, Sécurité** : Vice-Président : **M. CHASSAGNE Jean François,**

Membres : M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie, M. BONIN Gérard, Mme DEGIRAL Laurence, M. PEJOUX Florent.

**Voirie, Assainissement, Réseaux** : Vice-Président : **M. CHASSAGNE Jean-François,**

Membres M. VIGNE Olivier, M. BONIN Gérard, M. DEVILLARD Claude, M. MONNET Jérôme.

**Bâtiments Communaux** : Vice-Président : **M. DESBOUIS Serge,**

Membres : M. VIGNE Olivier, M. DEVILLARD Claude, M. MAIRE Pierre, M. GILLES Xavier, M. MONNET Jérôme, M. PEJOUX Florent, M. BONIN Gérard.

**Matériel, Outillage, Mobilier** : Vice-Président : **M. VIGNE Olivier,**

Membres : M. CHASSAGNE Jean François, M. BONIN Gérard, M. DEVILLARD Claude, M. GILLES Xavier, M. PEJOUX Florent, M. MONNET Jérôme.

**Pêche, Étang Communal** : Vice-Président : **M. VIGNE Olivier,**

Membres : M. VIGNE Olivier M. DEVILLARD Claude M. GILLES Xavier Mme PELLETIER Emeline Mme LEBRE Amélia, M. CHASSAGNE Jean-François, M. PEJOUX Florent, M. MONNET Jérôme.

**Espaces Verts** : Vice-Président : **M. DESBOUIS Serge,**

Membres : Mme CHAPPAZ Aurélie, M. BONIN Gérard, Mme DEGIRAL Laurence, Mme CHAUVET Anne Marie, M. MONNET Jérôme, Mme LEBRE Amélia.

**Fêtes de cérémonies, maisons fleuries et illuminées** : Vice-Présidente : **Mme CHAPPAZ Aurélie,**

Membres : Mme DEGIRAL Laurence, Mme CHAUVET Anne Marie, Mme PELLETIER Emeline, Mme LEBRE Amélia.

**Associations, sports** : Vice-Président : **M. VIGNE Olivier,**

Membres : M. BONIN Gérard, M. GILLES Xavier, M. MONNET Jérôme, M. PEJOUX Florent.

**Affaires scolaires et périscolaires** : Vice-Présidente : **Mme CHAPPAZ Aurélie,**

Membres : M. BONIN Gérard, M. MAIRE Pierre, Mme CHAUVET Anne Marie, M. GILLES Xavier, Mme PELLETIER Emeline.

**Communication** : Vice-Président : **M. CHASSAGNE Jean-François,**

Membres : M. DESBOUIS Serge, M. BONIN Gérard, Mme DEGIRAL Laurence Mme PELLETIER Emeline, Mme CHAPPAZ Aurélie, M. GILLES Xavier, M. MAIRE Pierre.

**Développement Économique** : Vice-Président : **M. DESBOUIS Serge,**

Membres : M. CHASSAGNE Jean François, M. VIGNE Olivier, Mme CHAPPAZ Aurélie, Mme CHAUVET Anne Marie, M. MAIRE Pierre, Mme LEBRE Amélia.

**Cimetière** : Vice-Président : **M. VIGNE Olivier,**

Membres : M. CHASSAGNE Jean François, M. DEVILLARD Claude, M. GILLES Xavier, M. PEJOUX Florent, M. MONNET Jérôme.

**Urbanisme** : Vice-Président : **Jean-François CHASSAGNE,**

Membres : M. DESBOUIS Serge, M. BONIN Gérard, M. PEJOUX Florent, M. VIGNE Olivier.

**Tourisme** : Vice-Président : **M. DESBOUIS Serge**,

**Membres** : Mme DEGIRAL Laurence, Mme LEBRE Amélia, Mme CHAUVET Anne-Marie, M. VIGNE Olivier, M. MAIRE Pierre, Mme CHAPPAZ Aurélie.

**Marchés Publics** : Vice-Président : **M. Jean-François CHASSAGNE**,

**Membres** : M. MONNET Jérôme, M. PEJOUX Florent, Mme LEBRE Amélia, M. DESBOUIS Serge, M. VIGNE Olivier, Mme DÉGIRAL Laurence, Mme CHAPPAZ Aurélie.

### Ouverture du dépôt communal à la population pour la dépose des déchets verts :

Le brûlage des déchets verts est **INTERDIT** pour les particuliers.

Afin de vous proposer une alternative ne vous contraignant pas à vous rendre en déchetterie à plusieurs kilomètres, la municipalité a mis en place l'ouverture du dépôt communal à la population pour les y déposer.

**Ouverture les mercredis et samedis de 15H à 17H sur rendez-vous préalable auprès de la mairie.**



### Horaires d'ouverture de la mairie et de l'agence postale communale pour cet été :

La mairie sera fermée les 2, 9 et 16 juillet après-midi, les 3, 10 et 17 juillet matins, les 16, 23 et 30 août.

L'agence postale communale sera ouverte du mardi au vendredi de 10H00 à 12H00 du 20 août au 03 septembre.

# Ça s'est fait !

### Travaux :

Les travaux de voiries financés au titre du plan de relance se sont faits première quinzaine de mai et ont été réalisés par l'entreprise ADN. (Chemin des Burgeauds liaison Coutant / Bois dieu)



La dernière campagne de curage de fossés remontant au siècle dernier ou presque, nous avons fait chiffrer ces travaux. Etant donné le coup au mètre linéaire, la municipalité a décidé de se doter d'une cureuse. Nous allons donc pouvoir remettre en état l'ensemble de nos fossés. Les premiers essais ont été très concluants. Nous planifions ces interventions entre les rotations de cultures pour que les projections ne gênent en rien.



### Installation sur la commune :

Implantée à TRETEAU depuis le 1er Avril 2021, l'entreprise **G-3DPrinting** a été créée et développée par **Ludovic GOURDON**. Elle est aujourd'hui spécialisée en conception 3D, impression 3D et création de moules alimentaires sur mesure.

L'impression 3D est une technologie de fabrication révolutionnaire qui permet de réaliser des pièces plastiques parfois très complexes en quelques heures seulement et à faible coût. Cette technologie est très couramment utilisée dans l'industrie notamment dans l'automobile et l'aéronautique. Après une étude de marché approfondie, G-3DPrinting a décidé d'introduire cette technologie dans l'artisanat.

De nombreux projets ont été développés en l'espace de quelques mois avec des artisans de la région Auvergne tels que des chocolatiers, savonniers, ciriers ou même des céramistes.

Ces différents métiers nécessitent de se démarquer en proposant des produits uniques et propres aux valeurs de leurs entreprises. Ainsi, G-3DPrinting développe et matérialise leurs idées en un produit fini tel qu'un moule d'une tablette de chocolat entièrement personnalisée (*image ci-dessous: tablettes développées avec la chocolaterie Mathieu à Riom*). De nombreuses applications sont désormais possibles pour le monde agricole par exemple avec la création de pièces de rechanges sur mesures et à très faibles coûts. Avec l'impression 3D, tout est désormais possible !

L'entreprise G-3DPrinting reste disponible pour répondre à vos questions concernant l'impression 3D et vous propose de visiter leur site internet : "<https://g3dprinting.fr>"



G-3DPrinting  
Développons vos idées, imprimons l'avenir.



# C'est pour bientôt

## 14 Juillet

Un concours de pétanque ouvert à tous, sera organisé par l'Etoile de Besbre au stade, avec l'aide de la pétanque Treteautoise. 12€ la doublette. Inscription dès 14H début du concours à 15H.

## Comité des fêtes :

En sommeil depuis de nombreuses années, le comité des fêtes devrait être de nouveau actif d'ici quelques jours. Une poignée de volontaires a décidé de se mobiliser pour relancer cette association et essayer d'organiser de nouvelles manifestations dans notre village. Les démarches sont en cours auprès de la préfecture. Si vous souhaitez participer à cette aventure vous êtes les bienvenus. Vous pouvez vous rapprocher de Mme LEBRE Amélia, Messieurs BONIN Gérard et MONNET Jérôme.

## Travaux :

Les travaux de collecte des eaux de ruissellement au carrefour des roches devraient commencer en septembre.

# En bref

## Marché estival :

L'été est enfin là ... nous avons décidé de reconduire notre marché estival pour la 7ème année consécutive. Il s'étendra du 02 juillet au 27 août 2021, de 17h00 à 21h00, en fonction du protocole sanitaire en vigueur.

Aux abords de l'étang, vous pourrez venir vous approvisionner auprès de la dizaine de commerçants locaux, proposant légumes, volailles, fromages, viandes, terrines, saucissons, livres, objets de décoration, bijoux...

Vous pourrez aussi vous désaltérer à la buvette tenue par **l'amicale des retraités** de TRETEAU.

## L'étang :

Ouvert jusqu'au 31 octobre :

½ journée pour 3 lignes par pêcheur 5.00€

Journée pour 3 lignes par pêcheur 7.00€

2€ la ligne supplémentaire

Pêche de nuit 15€

Camping-cars : 3.50€ par nuitée, la 6<sup>ème</sup> consécutive, gratuite.

## Notre école :



Cette année, les enseignants du RPI avaient pour projet d'initier les enfants au jardinage.

La commune a donc préparé et mis à disposition une partie de terrain dans le verger situé derrière l'école.

Les enfants ont planté plusieurs variétés de légumes ainsi que quelques fleurs. Ils sont très impliqués dans cette activité et mettent du cœur à l'ouvrage.

Le jardin prend forme petit à petit et nos enfants ainsi que les enseignants espèrent pouvoir goûter le fruit de leur travail avant les vacances.

Le 08 juin, les élèves de notre RPI ont enfin pu faire une sortie scolaire tous ensemble.

Avec un temps très estival, ils se sont rendus au Puy St Ambroise à Saint Léon. Après 5 kms de marche en 2 heures, les enfants ont pu prendre leur pique-nique à l'ombre des arbres du camping municipal du village. La journée s'est ensuite poursuivie par une série de jeux, d'activités artistiques et de travaux sur les paysages proposés par les enseignantes l'après-midi.

Les classes étaient heureuses de pouvoir enfin se retrouver et la journée a été très appréciée de tous.



L'année scolaire touchant à sa fin nous souhaitons de bonnes vacances à tous, enfants et enseignants, en espérant que la prochaine rentrée scolaire puisse être beaucoup plus agréable et moins contraignante que la précédente.

### **Transports scolaires :**

**Vous avez jusqu'au 19 juillet** pour effectuer votre demande de transports scolaire en ligne pour votre enfant sur le site : <http://www.auvergnerrhonealpes.fr/scolaire-allier>

### **Maisons fleuries et illuminées :**

Malgré la crise sanitaire nous avons dans l'espoir de pouvoir faire une cérémonie de remise des prix des maisons fleuries et illuminées de 2020, mais cela reste compliqué à organiser en respectant le protocole sanitaire. Nous avons donc décidé de remettre à chacun son lot à son domicile.

### **Palmarès pour les maisons fleuries :**

Catégorie	Noms	Classement
Maisons	Mme TARDIVON Rolande	1 ère
	M. et Mme JALLET Jean Louis	2ème
	Mrs RESSEAU Patrick et Christian	3ème
Ferme	M. et Mme FOURNIER Gérard	1er
	M. et Mme LACOGNE Alain	2ème
Com- merces	Camping Sainte Marie	1er
	Boulangerie GAUTHIER Cyrille	2ème

Un rosier leur a été offert permettant le refleurissement pour les années suivantes.

### **Palmarès pour les maisons illuminées :**

Noms	Classement
M. COMPAGNON Jacky	1er
M. et Mme SABOT SOUFFERANT	2ème
M. et Mme JURIC	2ème
M. et Mme CHAPPAZ Gérard	2ème

Un bon d'achat Villa Verde leur sera remis, permettant l'achat de prochaines décorations.

## **Etat Civil :**

7 naissances à TRETEAU depuis ce début d'année, 1 mariage et 1 décès.

# Bien vivre ensemble

## **Assainissement :**

Nous avons la chance à TRETEAU d'avoir deux stations d'épurations et une lagune. Nous vous rappelons que pour le bon fonctionnement de ces installations, **il est interdit de jeter des lingettes dans les toilettes.** Même si certains fabricants prétendent qu'elles sont biodégradables, ce n'est pas le cas. Elles s'amassent, bouchent les grilles et bloquent les moteurs des pompes, allant jusqu'à les faire griller.

## **Boîtes aux lettres :**

*L'arrêté n° 1802 du 29 juin 1979 rend obligatoire l'installation de boîtes aux lettres normalisées pour toutes les constructions ayant fait l'objet d'un permis de construire postérieur au 12 juillet 1979, à raison d'une boîte par logement accessible.*

Pour les constructions antérieures, aucune norme n'est imposée. En pratique, faute de boîtes aux lettres adaptées, la distribution du courrier **peut ne pas être assurée.**

## **Numérotation habitations :**

Dans le cadre de l'opération « Numérues » en partenariat avec France Télécom, des numéros ont été fournis par la mairie il y a quelques années déjà. Il est important que les habitations portent un numéro et qu'ils soient placés à l'entrée des propriétés pour faciliter le repérage ou l'intervention des secours, des livreurs, de la poste...

# TRETEAU d'hier (un peu d'histoire!)

Nos édiles qui ont dirigés la commune depuis la révolution.

De 1799 à 1848 les maires sont nommés par le préfet.

Ce n'est que depuis 1848 que les maires sont élus par le conseil municipal (sauf pour la période 1851/1870 où les maires furent nommés par le préfet).

Le 17 vendémiaire an XIII, Mr LEBRUN est nommé agent municipal. En 1840 Mr BERTHOMMIER devient maire. En 1843 Mr LEBRUN redevient maire et ce jusqu' en 1865. Ensuite 14 maires seront élus de 1865 à 2020.

1865 Mr CHERVIER  
1892 Mr ANDRILLARD  
1912 Mr BOUVARD  
1919 Mr GRENIER  
1925 Mr MARME  
1935 Mr GUERRET  
1944 Mr GUERRET (municipalité provisoire)  
1952 Mr ROLLAT

1971 Mr MORIN  
1977 Mr FOURNIER  
1983 Mr COURRIER  
1989 Mr BUISSON  
1995 Mme DELECRAY  
2014 Mr GAUDRAT  
2020 Mr DELIGEARD

# Il faut le savoir

## Projet éolien :

Une entreprise de Nîmes « 3N DEVELOPPEMENT » fait actuellement des démarches auprès de propriétaires, concernant un projet d'implantation d'éoliennes sur le territoire communal.

Ils indiquent dans leur courrier avoir obtenu l'autorisation de la commune de TRETEAU pour faire un sondage auprès des propriétaires de la zone concernée.

**IL N'EN EST RIEN, LA MUNICIPALITE N'A PAS DONNE SON ACCORD ET A PRIS UNE DELIBERATION DE PRINCIPE CONTRE LES PROJETS EOLIENS LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 JUIN 2021.**

## Téléphone fixe :

Pour répondre aux besoins croissants de services innovants et garantir à ses clients une qualité de service exemplaire, **Orange** a modernisé progressivement ses réseaux. Cette modernisation a consisté en un déploiement progressif de la technologie IP pour l'ensemble des usages internet, voix et usages spécifiques.

**Orange** déploie depuis plusieurs années déjà la technologie IP (pour Internet Protocol), un standard très largement exploité dans le monde notamment pour appeler depuis un téléphone fixe raccordé à une box (solution de Voix sur IP ou VoIP). Cette technologie va progressivement remplacer la technologie RTC (Réseau Téléphonique Commuté).

### **Ce qu'il faut savoir :**

1. **Aucune** ligne ne sera coupée, tous les clients actuels pourront conserver leurs offres de téléphonie fixe sur RTC existantes, et ce jusqu'en **2023 minimum**,
2. Toutes les lignes créées après le 15 novembre 2018 sont construites sur la technologie VoIP, En cas de déménagement, **Orange** vous propose une ligne VoIP à votre nouvelle adresse, en conservant votre numéro de téléphone et vos postes téléphoniques.

**Des démarcheurs surfent sur les peurs et veulent récupérer vos lignes pour le compte d'un opérateur ou vendre des standards très coûteux.**

Si vous souhaitez être conseillé, il faut avoir le réflexe de contacter votre service commercial Orange ( voir sur facture).

Vous pouvez compter sur **Orange** pour assurer la pérennité de vos services et vous accompagner dans cette évolution.

## **Restez donc vigilant.**

## Elections régionales 2021 :

Des dysfonctionnements importants liés à la qualité de la distribution de la propagande électorale des premiers et second tours ont été constatés de la part du nouveau prestataire ADREXO qui dessert une partie du territoire national. Une grande partie des communes n'ont pas été livrées, notamment pour la propagande des régionales. Dans ce cadre, le Ministre de l'intérieur a été auditionné par le Sénat le mercredi 23 juin 2021.